



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

police de proximité

Question écrite n° 97822

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur l'expérience marseillaise UPU d'unité de police urbaine. En effet, cette expérience unique en France de policiers en civil intervenant dans les quartiers sensibles, pour agir en prévention et en dissuasion si cela s'avère nécessaire, en cas de difficultés. Les récentes émeutes urbaines ont montré que ce genre d'expérimentation mériterait d'être étendue à travers la France. Il lui demande de lui indiquer s'il compte étendre ce dispositif expérimental dans d'autres villes.

Texte de la réponse

La direction départementale de la sécurité publique des Bouches-du-Rhône a mis en place une unité de prévention urbaine. Il s'agit pour ces effectifs de s'intégrer dans la vie sociale du quartier pour déceler rapidement les risques de tension et désamorcer les situations potentiellement conflictuelles. Ce dispositif, adapté à la situation locale, contribue à prévenir les violences grâce à une meilleure connaissance de l'environnement urbain et social. Mais lutter contre les violences et la délinquance relève de l'action de l'ensemble des acteurs, tant publics que privés, de la société. C'est pourquoi le projet de loi de prévention de la délinquance, qui sera examiné en session extraordinaire du Parlement au mois de septembre, entend développer et renforcer les actions partenariales. Ainsi des conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance seront créés dans les communes de plus de 10 000 habitants. Le citoyen verra son rôle réaffirmé au sein de la société par la création du service volontaire citoyen de la police nationale.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97822

Rubrique : Police

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 juin 2006, page 6381

Réponse publiée le : 5 septembre 2006, page 9395